

A L'UNIVERSITE

Monsieur Arnould, professeur de littérature française à notre Université Laval et à Poitiers, France, reprendra bientôt la suite de son cours et traitera du "Discours" dans ses conférences du lundi.

Ces conférences sont publiques, c'est-à-dire que tout le monde y est admis à titre gratuit.

Bien des choses ont été écrites sur l'Université Laval; et la comparant à l'Université McGill on a souvent attesté son infériorité comme outillage et comme enseignement technique dans les sciences, les arts et la mécanique qui émargent si largement dans la vie moderne.

Jusqu'à un certain point, nos ultra-modernistes peuvent avoir raison, mais non sur toute la ligne.

L'enseignement purement professionnel nous semble aussi fort à Laval qu'à McGill, et nous serions, ma foi, trop modestes si nos avocats, de par la faiblesse de leurs études, cédaient le pas à leurs confrères anglo-saxons; de même en est-il de nos notaires et de nos médecins.

Que les uns réussissent mieux dans l'exercice de leur profession que les autres, cela se peut et s'explique facilement par l'état des affaires, du commerce, de l'industrie, en un mot des fortunes, qui peut favoriser plus les uns que les autres. Nous est avis que plus le commerce et l'industrie s'étendent, plus les grandes affaires iront aux bureaux qui sont plutôt des comptoirs que des bureaux de profession légale proprement dite. Pendant que les causes de droit civil se feront de plus en plus rares. Cet état de choses, regrettable pour l'avocat franco-canadien, ne peut être attribué à sa formation universitaire et notre seul état social, dans un pays où s'accroît chaque jour davantage la tendance matérielle, en est seul responsable.

Mais si pour une raison ou pour une autre nous subissons quelque note d'infériorité dans l'enseignement universitaire au moins dans les moyens pratiques qu'il procure à la lutte pour la vie, il n'est rien de tel en ce qui a rapport au cours de littérature française quand il est donné par un homme de la science, des hautes capacités et de la correction de M. Arnould.

M. Arnould est un des nôtres par les sentiments, par le culte du même passé et la foi dans les mêmes destinées. Ses lectures sur le "Discours", indiquent par leur titre même, que son cours sera essentiellement utile à qui aura à parler dans le monde pour être écouté, ce qui est d'un charme peu ordinaire, et à être suivi, obéi, ce qui est d'une fascination, d'une puissance à laquelle aucune force ne peut se comparer.

Bien parler, s'exprimer correctement, avec l'emploi du mot propre qui est unique pour un objet, n'est-ce pas le but rêvé par une foule d'entre nous? Et pourquoi si peu s'expriment-ils dans le français correct et pur de la langue maternelle? C'est que partagés entre deux langues, nous ne possédons pas la française pour l'avoir étudiée à fond et, en outre, dans des milieux essentiellement français, pendant que chez les maîtres de la langue française, cette expression propre vient facilement, sans le moindre effort et toujours tombe au bon endroit comme la note d'une gamme harmonieuse, claire et dégagée.

C'est par la lecture du français, du beau et noble français, que les studieux arrivent à dire leur pensée d'une façon qui, parfois, brillerait au milieu des plus pures productions de la pensée et de la facture de la vieille France. Mais encore, faut-il des guides pour diriger les premiers pas et des maîtres pour confirmer dans la bonne voie, si, déjà, on y est entré.

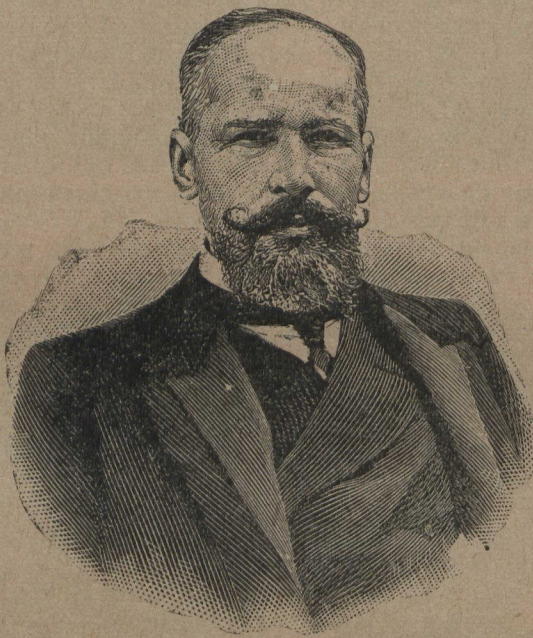
Nous n'avons pas besoin de dire que l'enseignement supérieur des langues est universellement répandu et suivi dans toutes les universités de France; qu'il est reconnu comme l'un des plus avancés, sinon le plus parfait du monde, et que c'est au corps de ses professeurs que l'on s'adresse pour distribuer cet enseignement dans les pays les plus avancés en la science linguistique. S'il s'agit du français même, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis vont chaque année, trier sur le volet, dans le corps philologique, les illustres professeurs qui par leur savoir et leurs méthodes, donnent une seconde vie à la langue française douée déjà d'une vitalité si puissante par elle-même.

Nous avons l'avantage à Montréal d'un professeur de langue française qui va traiter du discours, c. a. d. avec l'art, la science et la pratique de la composition littéraire, la partie qui

importe le plus dans l'usage de la langue française. Notre jeunesse d'abord, puisqu'il s'agit du premier pli à prendre, mais encore un peu Monsieur Tout le Monde qui a d'autant plus à apprendre qu'il a moins appris, ne peuvent manquer d'entourer en foule la chaire de Monsieur Arnould.

Nous ne voulons pas appuyer sur ce qui a pu être fait ou sur ce qui n'a pas été fait les ans passés. Décidé au franc-parler, nous dirions qu'on est peut-être resté trop à Paris en s'adressant à une capitale de province, qui a besoin de commencer par ce que nous appellerons les éléments supérieurs de la langue française, — grammaire, syntaxe et méthode, — avant de se livrer à l'examen des systèmes et des écoles diverses que comprend l'évolution de la langue française depuis le bas latin jusqu'à nos jours.

Nous n'en sommes pas rendus à ce dernier point, dirons-nous, sans déplaire aux futurs auditeurs du professeur de langue française. Nous voudrions qu'on insiste sur les parties de l'enseignement supérieur de la grammaire, puis sur l'art ou la science d'écrire — l'un et l'autre se disent — puis enfin, sur l'art ou la science de parler proprement, correctement et élégamment le pur français. Il y a là matière à des cours qui seraient à la portée de NOTRE MONDE et que la parfaite qualification de Monsieur Ar-



M. STOLYPINE, premier ministre de Russie, objet d'un récent attentat, homme d'Etat à la politique très discutée.

nould entreprend, sans omettre, pour cela, les matières d'un ordre plus élevé, où se délectent, d'ailleurs, les élites de notre intellectualité.

E. Hantel

PROPOS DE MONTREALAIS

Deux des Illustrissimes Docteurs appelés en consultation auprès de la très malade Cité de Montréal, qui ne peut s'en remettre de son sort à ses docteurs accoutumés, ont donné leur avis sur le cas: l'un, le "Board of Trade" est d'opinion que l'on taxe surtout les immeubles, l'autre, l'Association Immobilière, est d'opinion que c'est la richesse mobilière qu'il faut surtout imposer.

C'est après avoir coiffé leur long bonnet pointu, que les deux illustres consultants ont rendu leur verdict et il va sans dire que nos deux maîtres Purgons ont été déclarés dignes d'entrer, sans examen, dans la docte faculté de l'Hôtel de Ville.

L'ordonnance qu'ils ont rendue n'était guère pressentie. On croyait que de tout intérêt, le Board of Trade représentant la fortune principale de Montréal, insisterait pour qu'on chargeât la richesse mobilière en proportion de ce qu'elle procure de bien-être, de jouissances dans la vie, de revenu, quoi! à chacun de ses détenteurs; ce pendant que l'Association Immobilière, non moins magnanime que son antagoniste, s'inclinerait devant elle et d'un geste tout gaulois lui dirait: "tirez les premiers, messieurs les Anglais."

Il n'en a rien été et chacun de ces preux de la Grande Consultation fut d'un avis résolu-

ment hostile l'un à l'autre. Dans quel siècle d'égoïsme vivons-nous et comme c'est prosaïque de vouloir s'exterminer à coups d'impôts tirés à bout portant!

Seuls les Jean de Montréal veillaient, inquiets!! sur le sort du Capitole, et n'avaient pas manqué, dans leur candeur naïve, de s'en exprimer franchement et hautement aux lecteurs de l'Album.

Faut-il être assez moules pour ne pas comprendre qu'un terrien ou propriétaire d'immeubles défendant son gîte proposera de le taxer davantage et que des gens habitués à tondre sur les gogos dont ils arrachent la plus fine laine, vont indiquer la valeur mobilière aux opérations du fisc et aux investigations des agents de la Corporation.

Nous ne sommes pas de la Consultation, mais nous parlons au nom des Jean de Montréal qui sont légion.

Le "Board of Trade of Montreal" a-t-il fait l'état des valeurs possédées à tous titres par le commerce, l'industrie, mais par les fermiers de la Corporation principalement, compagnies maîtresses de ses rues, y tenant par fils, par poteaux et par canaux, sans qu'elles se soucient de ses règlements ni de ses habitants, ni de ses échevins, ni de son maire, autrement que pour se payer leur tête?

Combien valent les fonds de commerce, d'industries et de Cies à fils, à lisses et à poteaux dans Montréal, vivant de nos rues, de notre air, de notre lumière, de notre santé, de notre sang, de notre propre vie? Combien rapportent ces fonds à leurs divers propriétaires détenteurs, actionnaires et obligataires?

Quel capital a été originellement placé et payé dans toutes ces entreprises à fils, à poteaux, à lisses et à canaux?

Et surtout de combien d'eau les a-t-on arrosés et quel revenu réel en découle-t-il, restreint, si on consulte la cote de la Bourse, mais énorme, renversant, doublant, triplant, décuplant même le taux de 12 pour 100, par année, déjà usuraire quoique toléré par la Législature, si on consulte la mise première?

Quand on aura fait ce petit travail, et il se fera, par l'Immobilière, espérons-le, les Montréalais resteront stupéfiés de l'effronterie du Board of Trade et de la pusillanimité, de la faiblesse de l'Immobilière association qui n'a pas compris encore que toutes ces demandes de renseignements n'ont qu'un but: trouver un prétexte de ne pas toucher aux P'tits chars, ces bons pères nourriciers de tant de complaisances municipales, ni aux lisses, ni aux poteaux, ni aux toiles métalliques, ni aux canaux qui devraient les recevoir dans leur ventre, ni à rien qui ne soit la propriété immobilière.

On dira: "Tot capita, tot sensus", "Certant doctores" et l'honorable L. O. David, sénateur greffier, ayant traduit ce beau latin à nos 40 immortels, la majorité de ceux-ci opinera du bonnet et dira: "puisque les intéressés ne s'entendent pas qu'ils s'en aillent s'expliquer devant le Grand Lama. Nous tenons la propriété et nous allons la bien tondre."

Et le tour sera joué. Citoyens propriétaires de Montréal! le ciel est sombre, la nuit est noire, réveillez-vous et criez à la veille du grand écorchage qui va venir après la Grande Consultation.

JEAN PAUL.

NOVEMBRE

Avant que le froid glace les ruisseaux
Et voile le ciel de vapeurs moroses,
Ecoute chanter les derniers oiseaux,
Regarde fleurir les dernières roses.

Novembre permet un moment encor
Que dans leur éclat les choses demeurent;
Son couchant de pourpre et ses arbres d'or
Ont le charme pur des beautés qui meurent.

Tu sais que cela ne peut pas durer,
Mon coeur; mais malgré la saison plaintive,
Un moment encore tâche d'espérer,
Et saisis du moins l'heure fugitive.

Bâti en Espagne un dernier château,
Oubliant l'hiver qui frappe à nos portes,
Et vient balayer de son dur râteau
Les espoirs brisés et les feuilles mortes.

FRANÇOIS COPPEE,
de l'Académie française.